



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
31 mars 2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 14
Présents : 11
Votants : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqué se sont réunis en séance publique dans la salle Jacques REGNIER sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DELAÎTRE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

JM DELAÎTRE, S. BOYER, M. KHIR, C. DROUET, A. DOUIN, S. PINTO, A. DEZWARTE, M. COUTURIER, B. GASCARD, C. THIROUIN, JF. SORNEIN

ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS

P. BORNAND, C. BOURON, P. DARAGON
Monsieur A. DOUIN a été désigné secrétaire

OBJET :
Révision des tarifs de location de salles
N°10/25

VU l'avis favorable du Bureau Municipal du 7 avril 2025 ;
CONSIDÉRANT qu'il convient de fixer les tarifs de location de la Salle Polyvalente Salle Daragon et salle Regnier « maison des associations »

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

DÉCIDE :

- D'adopter les nouveaux tarifs ci-dessous, applicables au **1er mai 2025**

SALLE CLAUDE DARAGON		
<u>DESIGNATION</u>	ANCIENS TARIFS	NOUVEAUX TARIFS
Habitants de Pecqueuse	525	540
Organismes privés extérieurs hors week-end	280	290
Extérieurs	845	865
Forfait Week-end		
Habitants de Pecqueuse	777	800
Extérieurs	1250	1280
Location de la vaisselle		
Habitants de Pecqueuse	145	100
Extérieurs	210	120
Ménage	280	285
Tournage de films salle + extérieurs par 24 heures	1100	1125
Spectacle de moins de 3 heures avec billetterie	330	340
Spectacle de plus de 3 heures avec billetterie	550	565
Location de la scène montage / démontage		250
Location du matériel son et lumière dynamique conditionné à ingénieur du son	275	280
Pack concert conditionné à ingénieur du son	440	450



Envoyé en préfecture le 11/04/2025

Reçu en préfecture le 11/04/2025

Publié le

ID : 091-219104825-20250407-1025-DE



SALLE JACQUES REGNIER MAISON DES ASSOCIATIONS

<u>DESIGNATION</u>	ANCIENS TARIFS	NOUVEAUX TARIFS
Habitants de Pecqueuse		270
Organismes privés extérieurs hors week-end		145
Extérieurs		430
Forfait Week-end		
Habitants de Pecqueuse		400
Extérieurs		640
Ménage		100
Tournage de films salle + extérieurs par 24 heures		600

prorata du remboursement de l'acompte en fonction de la date d'annulation : supérieur à 2 mois 100 %, entre 1 et 2 mois 75 %, entre 15 jours et 30 jours 50 %, moins de 15 jours 0 %
Caution : 1500 € (salle) et 350€ (ménage)

D'autoriser le Maire à établir un forfait financier dans le cadre d'une location longue durée établie par convention

Le Maire,
Jean-Marc DELAITRE
MAIRIE DE PECQUEUSE
ESSONNE